



## **RAPPORTS SUR DE RECENTES REUNIONS SPECIALISEES**

### **f) RAPPORT SUR LA REUNION-DEBAT PARLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU FORUM PUBLIC DE L'OMC 2011 (Genève, Siège de l'OMC, 20 septembre 2011)**

#### **Intitulé de la session**

"Le commerce des ressources naturelles - un fléau ou un bienfait ? La perspective parlementaire"

#### **Résumé**

1. Nous devons trouver le moyen d'utiliser au mieux les ressources naturelles restantes tout en respectant l'intérêt supérieur de l'environnement. En effet, avec une population mondiale qui devrait atteindre 9 milliards de personnes en 2050, la demande de ressources naturelles va continuer d'augmenter, de sorte qu'il va falloir mettre un terme à la surexploitation et à la dégradation de l'environnement.
2. Près de la moitié des ressources naturelles de la planète se trouvent dans les pays les plus pauvres, qui pourraient trouver un puissant moteur de développement dans l'exploitation de ces ressources, à condition d'adopter les bonnes politiques. En effet, lorsque l'économie repose avant tout sur l'extraction et l'exportation des ressources naturelles, il existe un risque de se retrouver pris au piège, non seulement parce que l'accès aux ressources naturelles peut être une source de tensions politiques, mais aussi parce que la volatilité des prix peut engendrer une instabilité économique et des perturbations sociales.
3. Les parlementaires sont régulièrement confrontés à des choix cornéliens pour trouver un juste équilibre dans la définition des politiques. Et c'est pourquoi la question du commerce des ressources naturelles leur a semblé un thème logique pour la réunion parlementaire qui s'est tenue dans le cadre de l'édition 2011 du Forum public de l'OMC. Organisée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen, cette réunion visait à réfléchir aux différentes options envisageables qui tiennent compte des spécificités des marchés des ressources naturelles. Elle s'inscrivait dans le cadre de la Conférence parlementaire sur l'OMC - mécanisme d'interaction entre les parlements et l'OMC, dont elle est devenue la dimension parlementaire de fait.

## Présentations des intervenants

4. Dans son introduction, le modérateur de la réunion, **M. Ram Etwareea, journaliste au journal "Le Temps"**, a évoqué ses séjours dans quelques pays dotés d'importantes ressources. Dans certains de ces pays, l'abondance des ressources naturelles contrastait très nettement avec l'ampleur de la pauvreté et des inégalités, les problèmes politiques et sociaux, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité. Pourtant, la plupart des gens étaient convaincus que l'accès aux ressources naturelles était le facteur qui leur permettrait d'accéder à un meilleur niveau de vie. A l'opposé, M. Etwareea a cité l'exemple de la Norvège, pays où le développement humain est très poussé.

5. La première question que le journaliste a donc posée à l'intervenante était la suivante : si les ressources naturelles sont une bénédiction pour la Norvège, comment se fait-il qu'elles soient une malédiction pour d'autres pays ?

### Mme Roberta Piermartini, Economiste principale, Secrétariat de l'OMC

6. Mme Piermartini a expliqué que les ressources naturelles avaient cinq particularités du point de vue économique en général et commercial en particulier.

- **Finitude.** Qu'elles soient renouvelables ou non, les ressources naturelles s'épuisent lorsqu'elles sont exploitées plus vite qu'elles ne peuvent se renouveler. Sur ce point, le commerce peut jouer deux rôles : soit dégrader la situation en épuisant les réserves si la demande est trop forte, soit l'améliorer grâce à des technologies favorisant une production durable.
- **Répartition géographique inégale.** La plupart des ressources naturelles sont concentrées dans un petit nombre de pays. Contrairement aux techniques et aux marchandises, les ressources naturelles ne se fabriquent pas, ce qui crée des déséquilibres. Le commerce contribue à atténuer les disparités, mais il peut aussi être source de conflit.
- **Prédominance.** Les ressources naturelles ont toujours représenté une part importante du PIB et du commerce dans les pays qui en regorgent, et en font un avantage comparatif. Inversement, dans ces pays, le secteur manufacturier laisse souvent à désirer, ce qui exige de procéder à un rééquilibrage macro-économique.
- **Facteurs extérieurs.** L'exploitation des ressources naturelles et en particulier leur extraction n'est pas sans conséquence, notamment parce qu'elle pollue. Pour remédier à ces problèmes, il faut une réglementation nationale appropriée et des droits de propriété clairement définis.
- **Volatilité des prix.** Le marché des ressources naturelles a tendance à être volatile. Pour réduire ce risque, il faut des politiques commerciales coordonnées.

### M. Piet van der Walt, parlementaire (Namibie)

7. En réponse à la question du modérateur, M. Piet van der Walt dit que la Namibie est un Etat en construction, qui est encore en train de perfectionner ses institutions et ses politiques. Il lui manque encore des éléments essentiels du développement, notamment une main-d'œuvre qualifiée et des investissements. C'est pour cette raison, par exemple, que la Namibie consacre plus de 20 pour cent de son PIB à l'éducation.

8. Pour reprendre les chiffres du Rapport mondial 2010 sur le commerce, l'intervenant indique que le commerce des ressources naturelles a été multiplié par six entre 1998 et 2008 et qu'il représente désormais près d'un quart du commerce mondial des marchandises. Il faut néanmoins être conscient que ces chiffres sont dus en bonne partie à l'augmentation des prix

des carburants et des minéraux. On peut craindre que la volatilité des prix, la croissance démographique et la rareté des ressources ne créent des tensions entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Il faut par conséquent un solide système de gouvernance mondiale pour éviter ces problèmes. M. van der Walt conclut son intervention en disant que, ces dernières années, la Namibie a fait des progrès considérables dans l'exploitation de ses ressources naturelles.

### **M. Jörg Leichtfried, membre du Parlement européen**

9. Pour commencer son exposé, l'intervenant explique que, dans le cas de la Norvège, les richesses générées par l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz ont contribué à créer un Etat-providence exemplaire, mais n'ont par contre pas été utilisées pour développer la capacité industrielle du pays. En cela, la Norvège se distingue des autres pays nordiques.

10. M. Leichtfried insiste sur le fait que les questions touchant à la régulation des prix demandent à être suivies de près par les parlementaires. Les fondamentaux du marché, tels que l'équation offre-demande, ne peuvent être remis en question. Trois questions spécifiques exigent néanmoins une attention particulière. Il s'agit d'abord de la démocratie. Dans les pays ayant un déficit démocratique, seule une petite élite profite des recettes que génèrent les ressources naturelles, ce qui entraîne des troubles sociaux, voire parfois des guerres civiles. Vient ensuite l'aspect social. D'un point de vue européen, on ne saurait surestimer l'importance des droits sociaux et environnementaux.

11. Enfin, vient le problème, non moins important, de la spéculation sur les matières premières. L'intervenant est personnellement favorable à la taxation des transactions pour prévenir la spéculation, mais il reconnaît que cette solution ne fait pas recette auprès de tous les gouvernements. Sur ce plan, le Parlement européen fait office de chef de file, puisqu'il a obtenu que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la Commission européenne. M. Leichtfried indique enfin que les ressources naturelles ne sont ni une bénédiction, ni une malédiction, mais qu'il faut les utiliser avec sagesse et ne pas tomber dans le piège de la dépendance.

### **Débat**

12. Répondant à une question directe sur les difficultés que les sociétés étrangères ont à accéder aux ressources naturelles qui appartiennent théoriquement aux pays pauvres, M. Leichtfried reconnaît que ce problème existe bel et bien. Il suggère que les parlementaires fassent preuve de vigilance à ce sujet. Il faut, selon lui, un système juridique fonctionnel, qui oblige les entreprises à travailler dans une optique durable et à causer le moins de dégâts possibles à l'environnement. Et d'ajouter que chaque pays doit être libre de décider s'il veut exploiter ses ressources naturelles immédiatement ou les laisser aux générations futures. Cela étant, la question de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles est un sujet sensible, comme il ressort de certains des différends portés devant l'OMC.

13. Mme Piermartini fait remarquer que les restrictions tarifaires à l'exportation sont deux fois plus élevées pour les ressources naturelles que pour les produits des autres secteurs, alors que les règles de l'OMC applicables en la matière ne sont pas contraignantes. Elle ajoute que les aspects environnementaux et sociaux posent problème.

14. Pour sa part, M. Piet van der Walt évoque l'Article 20 du GATT qui a trait au droit des Membres de restreindre le commerce des ressources naturelles, en particulier lorsqu'il s'agit de matières premières épuisables, mais sans discrimination injustifiable à l'égard des autres Membres.

15. Le débat qui suit sera consacré notamment à la corruption dans le commerce des ressources naturelles. Il convient de noter que la corruption touche aussi bien la production que l'approvisionnement des ressources naturelles. Les participants déplorent l'absence de mécanismes internationaux efficaces pour remédier à ce problème. Ils abordent aussi la question du blanchiment d'argent. Le contrôle parlementaire est important et il faut davantage de transparence tant de la part des pouvoirs publics que des sociétés privées travaillant dans ce secteur. Il sera dit également que la démocratie est le seul moyen efficace de garantir une utilisation durable des ressources naturelles et une juste répartition des bénéfices qu'elles génèrent.

16. Il est proposé à l'UIP d'établir une coordination plus étroite avec les assemblées et organisations parlementaires régionales, telles que l'Union parlementaire africaine, pour aider les pays en développement qui ont des ressources naturelles à en tirer le meilleur parti pour le bien de la population toute entière et non de quelques privilégiés. Il est également suggéré que les parlements des pays concernés surveillent en permanence les effets sociaux et environnementaux de l'exploitation des ressources naturelles, et soient particulièrement attentifs à la diversification et à l'utilisation de technologies écologiques.

17. Le caractère épuisable des ressources est un thème récurrent du débat. Sur ce point, il sera fait une mention particulière des ressources en eau et de la surexploitation des forêts. L'Equateur est cité en exemple car ce pays a récemment pris la décision audacieuse de ne pas exploiter le pétrole dans la région amazonienne en s'appuyant sur des considérations environnementales et par souci de protéger les droits des peuples autochtones. Il sera dit aussi à plusieurs reprises au cours du débat que les technologies propres et le savoir-faire sont essentiels.

18. Une personne dans l'auditoire fait remarquer que tous les Membres de l'OMC devraient se voir accorder un traitement égal en ce qui concerne le droit d'exploiter les ressources naturelles. Ce n'est semble-t-il pas le cas pour certains Membres récents de l'Organisation, qui se voient appliquer des conditions injustes qui leur ont été imposées durant leurs négociations d'accession.

19. Un certain nombre de parlementaires de pays d'Afrique centreront leur intervention sur le sort de leur continent qui, bien qu'ayant des ressources considérables, connaît des difficultés de développement auxquelles s'ajoutent des problèmes de corruption et la faiblesse des institutions démocratiques. Tous ces problèmes ne sauraient être expliqués par le contexte historique ou par des manipulations extérieures. Il est évident que l'absence de cadres réglementaires forts et de mécanismes d'application, de même que la répartition inégale des ressources naturelles jouent également un rôle. Il convient d'encourager les entreprises qui souhaitent exploiter les ressources naturelles de l'Afrique à miser sur la valeur ajoutée, la création d'emplois et le renforcement des compétences locales.

## **Conclusions**

20. La réunion-débat organisée dans le cadre du Forum public de l'OMC était un ajout utile au programme des manifestations. Non seulement elle a attiré des parlementaires de nombreux pays mais elle a aussi donné lieu à un débat riche et vivant. Les participants en sont ressortis avec beaucoup d'informations sur des notions telles que le commerce équitable, le partage de la valeur produite, la transparence et un contrôle parlementaire efficace. De la capacité des parlements à traiter ou non ces dossiers dépendra la réponse à la question de savoir si les ressources naturelles sont un bienfait ou un fléau.